



Résumé de l'évaluation de CanaVeillePPA par Ausvet et des mesures prises par le comité technique

CanaVeillePPA

*Des activités de surveillance accrues pour protéger le secteur
porcin commercial des répercussions de la peste porcine
africaine*



CanaVeillePPA

Surveillance de la **peste**
porcine africaine au Canada

Avis de non-responsabilité : Le présent rapport sommaire est produit à partir du document d'évaluation de la surveillance épidémiologique exercée par CanaVeillePPA présenté par Ausvet au comité technique de CanaVeillePPA, à la direction de Santé animale Canada et au Conseil exécutif de gestion de la PPA. L'évaluation était financée par le Programme d'aide fédéral de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et par le Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Introduction

CanaVeillePPA est le programme national de surveillance de la peste porcine africaine (PPA) du Canada; fondé sur le risque, son objectif principal est d'améliorer la détection précoce en renforçant la surveillance passive. L'un de ses objectifs secondaires est de fournir des preuves supplémentaires de l'absence de PPA pour appuyer le commerce international. Depuis la mise en place de la surveillance passive réglementaire en 1991, la PPA figure sur la liste des maladies à déclarer obligatoirement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Différents éléments du programme CanaVeillePPA ont été mis en œuvre depuis 2020. En août 2020, les laboratoires approuvés par le Réseau canadien de surveillance zoonositaire (RCSZ) ont commencé à effectuer des analyses pour CanaVeillePPA. En 2022, le programme a été étendu aux abattoirs inspectés par le gouvernement fédéral et détenant un permis fédéral, et en 2022-2023, aux abattoirs inspectés par les gouvernements provinciaux et détenant un permis provincial. En 2024, les laboratoires approuvés ont commencé à effectuer des tests sur des porcs sauvages envahissants. Dans un esprit d'amélioration continue, une évaluation du programme de surveillance national a été menée en 2024.

Vue d'ensemble

L'évaluation de la surveillance épidémiologique exercée par CanaVeillePPA a été menée par Ausvet, une société indépendante d'experts-conseils spécialistes de l'épidémiologie vétérinaire et d'Une seule santé située en Australie. L'évaluation portait sur l'efficacité et l'efficience du programme et devait fournir des recommandations pour l'améliorer. Le contrat a été octroyé à Ausvet le 15 mai 2024 et s'est terminé le 15 décembre 2024. Un rapport final intégral a été soumis et une présentation a été donnée au comité technique, à la direction de Santé animale Canada et au Conseil exécutif de gestion de la PPA (CEG-PPA). Le présent rapport sommaire résume le processus d'évaluation et les constats d'Ausvet, extrait les principales recommandations et décrit les mesures prises par le comité technique à la suite de l'évaluation.

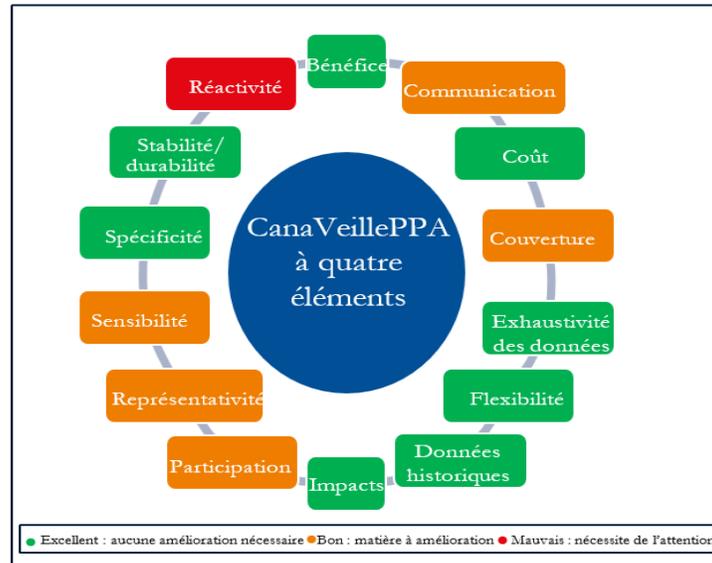
Au moment où Ausvet a commencé l'évaluation de la surveillance épidémiologique exercée par CanaVeillePPA, tous les éléments du programme devaient être évalués sauf celui des analyses sur les porcs sauvages envahissants, qui n'était pas encore mis en œuvre.

Méthode

Ausvet a utilisé une démarche internationalement reconnue, [le cadre SERVAL \(SuRveillance EVALuation\)](#), pour évaluer 14 attributs illustrés dans la figure ci-dessous. Une revue ciblée de la littérature scientifique (examinée par les pairs) et de la littérature grise liées à la surveillance de la PPA au Canada a été réalisée. Un questionnaire écrit a également été élaboré et diffusé aux membres du Groupe de soutien technique mis en place par Santé animale Canada. Le Groupe de soutien technique a fourni des conseils et de l'assistance techniques à Ausvet au cours du processus d'évaluation. En outre, sept entretiens semi-directifs ont été



menés avec les principales parties prenantes pour recueillir les commentaires et les perceptions des utilisateurs du système de surveillance CanaVeillePPA.



La figure présente une vue d'ensemble des résultats obtenus à l'aide de la méthode SERVAL, sous la forme d'une évaluation qualitative des attributs analysés. Chaque attribut est noté selon un code de couleur : le vert indique une excellente performance ne nécessitant aucune amélioration, l'orange représente une bonne performance avec un certain potentiel d'amélioration et le rouge signale une mauvaise performance nécessitant une attention particulière.

Recommandations

L'évaluation appuie l'investissement continu dans le programme CanaVeillePPA, considéré comme un excellent exemple de collaboration nationale multipartite en matière de surveillance des maladies animales exotiques. Afin d'améliorer l'efficacité du programme, les principales recommandations sont les suivantes :

- Renforcer la détection précoce en améliorant la déclaration des cas et l'échantillonnage et en élargissant la surveillance aux porcs sauvages (déjà amorcé au moment de l'évaluation).
- Améliorer la rapidité des rétroactions aux personnes soumettant des échantillons, clarifier les délais de traitement attendus auprès des parties prenantes et encourager le signalement rapide des signes cliniques subtils.
- Renforcer l'engagement des parties prenantes en améliorant les stratégies de communication, en établissant des objectifs formels de dépistage et en explorant des méthodes de laboratoire efficaces par rapport au coût.
- Élargir le programme pour inclure la peste porcine classique (PPC), accroître les analyses des échantillons provenant des petits élevages et des abattoirs et améliorer les systèmes de gestion de données et les cadres d'assurance qualité.
- Mener une évaluation des risques et une évaluation économique à l'échelle nationale pour orienter l'allocation future des ressources et assurer la progression continue du programme.



Conclusion

Les constats et les recommandations de l'évaluation donnent un aperçu précieux des forces du programme de surveillance CanaVeillePPA et des aspects à améliorer.

Mesures prises à la suite de l'évaluation

Le comité technique a entamé un processus encadré visant à examiner attentivement chacun des principaux constats (énumérés ci-dessous) et à prioriser les actions à mettre en œuvre. Ces priorités seront présentées au CEG-PPA avant toute étape subséquente. Le comité technique, un groupe de travail composé d'experts des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'industrie porcine, assure un leadership stratégique et oriente les initiatives de CanaVeillePPA.

Dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions prioritaires seront suivis et communiqués aux parties prenantes. Ce processus vise à renforcer la reddition de comptes, à appuyer la prise de décisions fondée sur des données probantes et à renforcer sa capacité d'intervention face à la peste porcine africaine.

Principaux constats inclus dans le processus encadré :

Dans un premier temps, l'exactitude des constats a été discutée et analysée. Des options de modifications, lorsque cela était nécessaire et réalisable, ont été ajoutées, avant la priorisation finale des actions.

1. Attributs jugés excellents, sans amélioration nécessaire :

- **Bénéfices :**
 - ✓ Mise en œuvre réussie d'un partenariat de collaboration nationale unique dans le secteur porcin canadien.
 - ✓ Augmentation de la capacité des laboratoires et amélioration de l'état de préparation général à la PPA.
 - ✓ Sensibilisation accrue des producteurs, des médecins vétérinaires, des pathologistes et du public à la PPA.
 - ✓ Renforcement de la confiance du public et de l'industrie envers les processus d'intervention en cas d'éclosion de la PPA.
 - ✓ Justification du maintien de mesures strictes de sécurité aux frontières pour réduire le risque d'introduction de la PPA.
 - ✓ Accès élargi à la surveillance des petits élevages par l'entremise des abattoirs provinciaux.
 - ✓ Renforcement de la réputation internationale du Canada en matière de biosécurité et consolidation de la confiance des parties prenantes.
- **Stabilité/durabilité :**
 - ✓ Renforcement de la fiabilité, de la stabilité et de la durabilité du programme par l'exploitation des flux de travail, des processus et cadres existants.
- **Spécificité :**
 - ✓ Spécificité effective de 100 % grâce aux protocoles bien définis pour les tests de confirmation.



- **Impacts :**
 - ✓ Renforcement de la préparation à la PPA par la recherche active d'opportunités de sensibilisation, par exemple l'inclusion de CanaVeillePPA dans le cours du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) sur les petites exploitations porcines.
 - ✓ Sensibilisation accrue à la PPA dans les secteurs clés : les producteurs, l'industrie en général, les médecins vétérinaires, les laboratoires, les inspecteurs d'abattoirs et les décideurs gouvernementaux.
 - ✓ Amélioration de la capacité et de la préparation des laboratoires, ce qui permettra au Canada d'intervenir plus efficacement contre une éclosion de PPA.
 - ✓ Établissement d'un modèle national évolutif et collaboratif pour la surveillance des maladies animales exotiques.
- **Données historiques :**
 - ✓ Cet attribut importe surtout pour l'objectif stratégique de CanaVeillePPA, visant à démontrer que le Canada est indemne de PPA.
 - ✓ Les données de surveillance passive réglementaire ont servi à appuyer la déclaration du statut indemne du Canada à l'OMSA en 2019.
 - ✓ En complément de la surveillance passive réglementaire spécifique à la PPA, des questionnaires d'impressions cliniques ont été utilisés par le passé dans certaines provinces et se sont avérés utiles pour détecter les maladies porcines.
- **Flexibilité :**
 - ✓ De nouveaux volets, comme la surveillance en abattoir, ont été facilement intégrés dans CanaVeillePPA.
 - ✓ Des laboratoires supplémentaires ont été approuvés sans difficulté, augmentant ainsi la capacité diagnostique nationale.
 - ✓ Les critères d'admissibilité ont été assouplis lorsque les cas respectaient les intentions de CanaVeillePPA (c'est-à-dire que la PPA n'est pas suspectée, mais pourrait être un diagnostic différentiel), notamment pour la surveillance en abattoir.
 - ✓ Des méthodes alternatives et simplifiées de prélèvements des échantillons sont actuellement à l'étude, par exemple l'utilisation des nœuds lymphatiques inguinaux superficiels pour la surveillance en abattoir.
- **Exhaustivité des données :**
 - ✓ L'utilisation de systèmes électroniques par certains laboratoires a permis d'améliorer le taux de complétion des formulaires de soumission. Les laboratoires approuvés fournissent régulièrement des données de haute qualité, facilitées par de bonnes communications et des liens solides entre les parties prenantes.
 - ✓ L'augmentation du nombre de tests renforce la surveillance de la PPA fondée sur le risque et soutient les négociations sur les accords de zonage commercial avant une éventuelle éclosion. Les fondements de CanaVeillePPA peuvent aussi être adaptés pour une utilisation en situation d'éclosion.
 - ✓ Les composantes de surveillance passive rehaussée ont permis une augmentation significative du nombre d'analyses de laboratoire comparativement à la seule surveillance passive réglementaire.
- **Coût :**
 - ✓ Le programme s'appuie sur des processus existants, ce qui limite les besoins en ressources supplémentaires.



- ✓ Le multiplexage du test diagnostique qPCR a beaucoup amélioré le rapport coût-efficacité.

2. Attributs jugés bons, avec matière à amélioration :

- **Sensibilité :**

- La sensibilité globale du système est présumée élevée. Toutefois, des préoccupations ont été soulevées quant à la rapidité de détection d'une éventuelle éclosion.

- **Représentativité :**

- Dans le cadre de CanSpotASF, le nombre d'exploitations commerciales est bien connu; toutefois, le nombre de petits élevages, y compris ceux qui expédient des porcs aux abattoirs participants, n'est pas facilement accessible, et donc mal connu. Par conséquent, ces petits élevages sont sous-représentés.

- **Participation :**

- Plusieurs obstacles à la participation ont été identifiés, dont la difficulté à se souvenir des critères d'admissibilité, la disponibilité limitée des informations de traçabilité et le très grand nombre de cas admissibles. Les autres difficultés sont le manque de volonté de certains producteurs, la soumission de tissus inappropriés et les signes pathologiques initiaux qui n'évoquent pas la PPA. Parfois, l'admissibilité n'a été déterminée qu'après l'histopathologie, quand les tissus frais nécessaires avaient déjà été jetés.

- **Couverture :**

- La compréhension variable de la couverture de population : il existe une incertitude considérable quant au nombre d'élevages de petits producteurs et de porcs de compagnie, car ces derniers ne s'enregistrent pas toujours auprès de PorcTRACÉ, malgré une obligation légale d'enregistrement dans certaines provinces. Il est donc difficile d'évaluer la couverture de population lorsque celle-ci n'est pas entièrement décrite.

- **Communications :**

- Des attentes floues concernant les délais d'exécution des tests d'exclusion contribuent à une baisse de la motivation et de la participation. Les réussites ne sont pas communiquées, et les collaborateurs ne reçoivent pas suffisamment de rétroaction ni de marques de reconnaissance.



3. Attribut jugé insuffisant et nécessitant une attention :

- **Réactivité :**

- L'objectif de détection précoce pourrait ne pas être pleinement atteint en raison de délais d'exécution des tests d'exclusion dans certaines provinces, ces délais visant à mieux s'aligner sur les flux de travail et à offrir une certaine flexibilité pour les échantillons compatibles. En outre, les cas présentant des signes cliniques subtils peuvent ne pas être détectés.
- Il semble y avoir un manque de rétroaction en temps opportun envers les personnes ayant soumis des échantillons.